CHNM
CENTRE HOSPITALIER du NORD-MAYENNE

DECISION N° 2024-41
COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS

La Directrice du Centre Hospitalier du Nord-Mayenne,
Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles 1112-3 et suivants,
Vu le décret n° 2016-726 du 1er juin 2016,
Vu le procès-verbal d'installation de la Commission Des Usagers en date du 1er décembre 2016,
Vu la décision n° 2024-20 du 1er janvier 2024,
Vu la nomination de Madame Catherine CREUZET en qualité de Directrice du Centre Hospitalier du Nord-Mayenne, à compter du 15 avril 2024, en remplacement de Madame Jemima LEMIRE,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : la composition de la CDU est arrêtée comme suit à la date du 15 avril 2024 :

Membres avec voix délibérative		
Président de la Commission des Usagers	▸ **Le Docteur Bruno LIZEE**	
Représentant légal de l'établissement ou personne désignée à cet effet	▸ **Catherine CREUZET**, Directrice du Centre Hospitalier du Nord-Mayenne	
Médiateurs Médicaux	▸ **Le Docteur Bruno LIZEE**, Médiateur médecin, titulaire	▸ **Le Docteur Mohammad SAMMOUR**, Médiateur médecin, suppléant
Médiateurs non médecins	▸ **Estelle CIBOIS**, Cadre de Santé sur le Pôle Santé Mentale, médiatrice non médecin, titulaire	▸ **Laurence BLANCHE**, Cadre de Santé Carpe Diem-PASA-Eau Vive, médiatrice non médecin, suppléante
Représentants des Usagers	▸ **Loïc JAMOTEAU,** Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité, titulaire	▸ **Marie-Paule TARLEVE**, France Alzheimer et maladies apparentées, suppléante
	▸ **Catherine BOUREUX,** UFC Que Choisir Pays de la Loire, Vice-Présidente, titulaire	▸ **Christine ROMAGNE,** UDAF 53, suppléante
Membre du Conseil de Surveillance	▸ **Mathurin LENFANT**, membre du Conseil de surveillance, titulaire	
Représentants du CSE	▸ **Christelle GRANGERE**, IDE, représentant le CSE, titulaire	▸ **Florence PADET**, IDE, représentant le CSE, suppléante
Désignée par la CSIRMT	▸ **Nathalie DARDENNE**, manipulatrice en électro-radiologie médicale, Représentant la CSIRMT, titulaire	
Représentant de la CME	▸ **le Docteur Abdeljalil BENABBOU**, Praticien Hospitalier, Représentant la C.M.E., titulaire	
Invités		
Président de la CME	▸ **Le Docteure Magida LIGNEL**, Présidente de la CME	
Représentant Direction de la Qualité, Gestion des Risques	▸ **Anne-Marie MERIENNE**, Directrice (PI) Direction des Soins, Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques	

Fait à Mayenne, le 24 juillet2024

C.CREUZET, la Directrice

CENTRE HOSPITALIER DU NORD-MAYENNE
La Directrice

La Commission veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.
Elle contribue, par ses avis et propositions, à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.
En vous adressant au secrétariat de la Direction des Relations avec les Usagers (Directrice : Madame Catherine CREUZET) au ☎ 02 43 08 22 59 ou par mail à direction-usagers@ch-mayenne.fr, vous pouvez :
- Adresser une réclamation à l'attention du représentant légal de l'établissement et/ou au médiateur de votre choix et/ou aux représentants des usagers dont les noms figurent sur la liste ci-dessus.
- Solliciter la rencontre d'un des représentants des usagers de votre choix, dont les noms figurent sur la liste ci-dessus.